

A2S
SASU
Au capital de 213 362,00 euros
Siège social : 13 RUE DES MEGRANDS
92500 RUEIL-MALMAISON
912 761 947 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE
L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 01/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq
Le un septembre
À onze heures,

Monsieur Laurent SAUVAGE

Associé unique de la société A2S

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Monsieur Laurent SAUVAGE, associé unique, demeurant au 51 Avenue Joffre 92420 VAUCRESSON, décide de transférer le siège social du 13 RUE DES MEGRANDS 92500 RUEIL-MALMAISON au 51 Avenue Joffre 92420 VAUCRESSON, et ce à compter du 01/09/2025.

En conséquence, l'associé unique modifie les statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 51 Avenue Joffre 92420 VAUCRESSON."

Le reste de l'article est inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Laurent SAUVAGE

Bon pour acceptation

Laurent Sauvage

✓ Certified by  yousign

06/10/2025